

Vœux d'orientation des apprenants vers les établissements techniques et professionnels publics à Abidjan : Réputation, projet pédagogique et management des établissements comme facteurs d'influence

Learners' Orientation Choices towards Public Technical and Vocational Schools in Abidjan: Reputation, Pedagogical Project and School Management as Influencing Factors.

Auteur 1 : OUATTARA Souleymane.

Auteur 2 : OYENIRAN Rassidy

OUATTARA Souleymane, ORCID : <https://orcid.org/0009-0007-6517-2478>, Docteur.

1 Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire

OYENIRAN Rassidy, ORCID : <https://orcid.org/0000-0001-7707-4065>, Docteur.

2 Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : OUATTARA .S & OYENIRAN .R (2026) « Vœux d'orientation des apprenants vers les établissements techniques et professionnels publics à Abidjan : Réputation, projet pédagogique et management des établissements comme facteurs d'influence », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 020.



DOI : 10.5281/zenodo.23185033

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

En Côte d'Ivoire, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) n'ont représenté, de 1960 à 2023, qu'une part marginale des effectifs du secondaire, de l'ordre de 6 %. À l'intérieur même du sous-secteur public, la demande varie pourtant fortement d'un établissement à l'autre, alors que plusieurs de ces établissements présentent des profils voisins. L'analyse des requêtes de réorientation formulées lors des travaux post-orientation entre 2020 et 2024 nous a conduits à supposer que les établissements d'ETFP se répartissent en trois catégories : les très demandés, les acceptés et ceux qui ne sont que difficilement acceptés. C'est dans ce cadre que se pose la question de l'orientation vers les établissements techniques et professionnels dans le contexte ivoirien. L'étude vérifie l'existence de liens significatifs entre, d'une part, la réputation, le projet pédagogique et le management des établissements et, d'autre part, les vœux d'orientation des élèves. Deux hypothèses sont éprouvées : le projet pédagogique détermine le choix de l'établissement (H1) et le management influence le choix de la filière (H2). Une approche quantitative a été privilégiée. Les données ont été recueillies par questionnaire auprès de 133 élèves des établissements publics d'ETFP d'Abidjan, échantillonnés par quotas, puis traitées par le test non paramétrique du khi-deux (χ^2) de Pearson. Les deux hypothèses sont confirmées : l'association est significative pour H1 ($\chi^2 = 20,5$; ddl = 1 ; $p < 0,001$) comme pour H2 ($\chi^2 = 10,7$; ddl = 1 ; $p = 0,001$). Les résultats montrent que le label acquis par l'établissement et relayé par les parents pèse fortement dans la décision, et que la structure et le fonctionnement de l'école, la présence de caractéristiques du monde professionnel et l'environnement de l'établissement rendent compte, pour l'essentiel, de son attractivité.

Mots-clés : « effet-établissement » ; enseignement technique ; formation professionnelle ; choix d'établissement public ; orientation des élèves.

Abstract

In Côte d'Ivoire, technical and vocational education and training (TVET) accounted, from 1960 to 2023, for only a marginal share of secondary enrolment, around 6 %. Within the public sub-sector, however, demand varies sharply from one school to another, even though several of these schools share comparable profiles. Analysing the reorientation requests made during post-orientation operations between 2020 and 2024 led us to assume that TVET schools fall into three categories: highly sought-after schools, accepted schools, and schools that are only reluctantly accepted. It is against this backdrop that the question of orientation towards technical and vocational schools arises in the Ivorian context. The study examines whether significant links exist between school reputation, the pedagogical project and school management, on the one hand, and students' orientation choices on the other. Two hypotheses are tested: the pedagogical project determines the choice of school (H1) and management influences the choice of programme (H2). A quantitative approach was adopted. Data were collected by questionnaire from 133 students in public TVET schools in Abidjan, selected through quota sampling, and analysed using Pearson's non-parametric chi-square (χ^2) test. Both hypotheses are confirmed: the association is significant for H1 ($\chi^2 = 20.5$; $df = 1$; $p < 0.001$) and for H2 ($\chi^2 = 10.7$; $df = 1$; $p = 0.001$). The findings show that the label a school acquires, relayed by parents, weighs heavily on the decision, and that the school's structure and functioning, the presence of features of the world of work, and the school environment account for most of its attractiveness.

Keywords: “school effect”; technical education; vocational training; choice of public school; student orientation.

Introduction

Dans le système éducatif ivoirien, l'enseignement général du secondaire occupe une position prépondérante au détriment de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP). L'organisation du système a d'ailleurs longtemps facilité le passage de la voie générale vers l'ETFP, le trajet inverse restant beaucoup plus rare (Clignet & Foster, 1966). Cette hiérarchie implicite se lit dans les effectifs. En outre, sur la longue période (1960-2023), la part de l'ETFP dans le secondaire est demeurée de l'ordre de 6 %, l'estimation officielle la plus récente la situant autour de 5 %. Le gouvernement ivoirien affiche pourtant l'ambition de la porter progressivement à 30 % à l'horizon 2030¹.

Rapporté au dispositif du secondaire, ce poids traduit la faiblesse des effectifs de l'ETFP au regard de pays émergents comme l'Inde ou la Corée du Sud, où la proportion avoisine 40 %. En 2021, la Côte d'Ivoire comptait 240 établissements fonctionnels d'ETFP, dont 79 publics (METFP, 2021). Un tel écart peut surprendre au regard de la politique conduite à travers les Plans Nationaux de Développement successifs (PND 2011-2016, 2016-2021 et 2021-2025). La question de l'orientation vers les établissements techniques et professionnels se trouve, dès lors, posée.

Dans un autre ordre d'idées, la dimension culturelle de l'orientation a pris, ces dernières années, une importance croissante. Broccolichi (1998) rappelle que les parents d'élèves en réussite accèdent aux informations les plus utiles. Selon l'auteur, ceux-ci se tiennent à l'écart des rumeurs et privilégient des données fiables. Van Zanten (2001) oppose à ce propos les « informations froides » et les « informations chaudes », ces dernières circulant surtout au sein des familles culturellement favorisées. Chez Canzittu (2019), en Belgique francophone, les critères de choix évoluent avec l'âge. Sur ce point, l'auteur explique qu'au primaire, les élèves retiennent d'abord les connaissances. Au secondaire, ils accordent davantage de poids aux caractéristiques pédagogiques et organisationnelles (pédagogie, options, langues, technologies de l'information et de la communication, valeurs et réputation), ce qui traduit un déplacement progressif des priorités scolaires.

Ertul (2018) rattache pour sa part le choix d'un établissement à ce qu'il nomme l'« effet d'établissement », notion qui dépasse la vieille alternative entre libre décision de l'individu et pesanteurs sociales. Ce que perçoivent d'abord les familles, c'est une image : celle que l'établissement s'est construite au fil du temps et qui condense son passé, son ancrage local, le public qu'il accueille, son projet, son équipe et les partenaires qui l'entourent. Selon qu'elle est

¹Discours du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, journée d'orientation dans l'enseignement technique et professionnel, 7 avril 2022, Abidjan.

flatteuse ou dégradée, cette image pèse sur la décision, toujours située dans un contexte social et géographique particulier.

En Côte d'Ivoire, la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015, modifiant la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement, a introduit des réformes destinées à accélérer la formulation d'une stratégie d'intervention de la formation professionnelle et technique, dans la perspective de l'école obligatoire. Les conditions d'accès au public restent toutefois contrastées selon les diplômes. En effet, l'inscription est libre pour le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ; l'accès se fait par concours pour le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et le Brevet Professionnel (BP) ; par orientation pour le Brevet d'Études Professionnelles (BEP) et par orientation-concours pour le Brevet de Technicien (BT) et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (METFP, 2021). L'accès à l'éducation publique est donc étroitement encadré par le concours, tandis que l'accès au privé dépend des moyens des familles, même si l'État subventionne certains établissements privés pour absorber l'excédent d'élèves du public (Smeyers, 2019). Ce mécanisme peut néanmoins creuser l'écart entre familles aisées et familles modestes (Lolwana, 2017).

Deux faits tirés des statistiques disponibles retiennent l'attention. D'abord, les établissements publics représentent 32,92 % de l'ensemble (79 sur 240 fonctionnels) en 2021 et concentrent 52,70 % des effectifs (35 201 élèves sur 66 799). En 2016 déjà, on dénombrait 73 établissements publics contre 482 privés, mais 67,97 % des apprenants (37 447 sur 55 094) fréquentaient le public. Ensuite, la sollicitation varie considérablement au sein même de chaque catégorie : quatre Centres Bureautique Commercial et de Gestion (CBCG) publics cumulaient 7 566 apprenants sur 40 767 en 2016, et 5 563 sur 35 201 en 2021. Les conditions d'accueil suivent la même ligne de partage. En effet, en 2021, le ratio apprenants/salle de classe s'établissait à 30 dans le public contre 7 dans le privé (contre 43 et 32 respectivement en 2016), et le ratio apprenants/salle spécialisée (atelier ou laboratoire) à 75 dans le public contre 63 dans le privé (DPS, 2016, 2021).

L'analyse de ces constats rejoint notre présomption, issue de l'examen des travaux post-orientation menés entre 2020 et 2024. Elle conduit à supposer que les établissements d'ETFP se laissent regrouper en trois catégories : « très demandés », « acceptés » et « difficilement acceptés ». Une synthèse des explications fondant cette catégorisation renvoie à des facteurs relevant de ce qu'on peut nommer l'« effet-établissement ». Il s'agit surtout, entre autres, de la réputation, le projet pédagogique et le management des établissements. Or l'état des recherches sur le lien entre « effet-établissement » et choix d'un établissement technique, dans le contexte ivoirien, n'autorise encore aucune conclusion ferme. C'est cette lacune que la présente étude entend contribuer à réduire.

Trois questions structurent la réflexion. Quels facteurs expliquent qu'un établissement attire davantage que d'autres, de profil comparable et situés dans la même zone géographique, en l'occurrence Abidjan ? Ces facteurs peuvent-ils être tenus pour des indicateurs de la qualité de l'offre scolaire ? Enfin, quelles sont les caractéristiques des élèves qui sollicitent ces différentes catégories d'établissements ?

La présente recherche porte sur les vœux d'orientation des apprenants vers les établissements techniques et professionnels publics d'Abidjan et sur les facteurs qui, au titre de l'effet-établissement, en rendent compte (réputation, projet pédagogique et management). L'objectif est de vérifier l'existence de liens significatifs entre la réputation, le projet pédagogique et le management des établissements, d'une part, et les vœux d'orientation, d'autre part. Il s'agit, plus précisément, d'examiner si ces facteurs descriptifs (la réputation de l'établissement et l'image qu'il véhicule, le projet pédagogique et les enjeux professionnels) composent une offre diversifiée, et si ces différences finissent par s'ordonner en inégalités. Deux hypothèses opérationnelles guident la démarche : le projet pédagogique qu'offre l'école détermine le choix d'établissement des élèves (H1) ; le management des établissements influence le choix d'orientation des élèves (H2).

Pour rendre compte de cette étude, l'article s'organise autour de quatre moments. Premièrement, il expose le cadre théorique et conceptuel retenu. Deuxièmement, il précise la méthodologie (terrain, échantillon, instruments et traitement des données). Troisièmement, il présente les résultats hypothèse par hypothèse et quatrièmement, il les discute au regard de la littérature avant de conclure.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. La théorie de l'effet-établissement

Nous retenons, à la suite de Cousin (1993, 1998), l'idée que chaque établissement peut fonctionner comme une véritable unité pédagogique et éducative. L'établissement se présente dès lors comme une organisation possédant sa manière d'être, ses formes propres de relations sociales et une aptitude à entraîner derrière elle ses acteurs et ses moyens. Pour cet auteur, l'effet ainsi produit se laisse apprécier à travers trois registres complémentaires : la sélection scolaire, c'est-à-dire l'écart de résultats observé entre établissements pourtant semblables ; la sélection sociale, entendue comme la faculté de réduire ou d'aggraver les inégalités ; et la socialisation, qui renvoie à la capacité de mobiliser les parents, l'administration, le corps éducatif et le tissu associatif. Dans cette perspective, la performance dépend en partie du type d'établissement fréquenté. Les établissements performants se signalent par des objectifs clairs, une organisation soignée des cours, des évaluations régulières et un enseignement centré sur les fondamentaux (Grisay, 2006). À l'inverse,

le climat scolaire, la gestion et les pratiques pédagogiques peuvent creuser des écarts de performance indépendamment de l'origine sociale (OCDE, 2020).

1.2. La théorie des systèmes (Systems Theory Framework)

Le second cadre est la théorie des systèmes (Systems Theory Framework, STF ; Patton & McMahon, 1999, 2014). Elle place l'individu au cœur de son développement professionnel, sous l'effet de trois systèmes interdépendants : les caractéristiques personnelles (valeurs, genre, santé, croyances, etc.) ; le système social (famille, pairs, médias, école, monde du travail), dont la composition se recompose au fil du temps ; et l'environnement sociétal (contexte géographique, politique, historique et économique). Ces systèmes, ouverts et interactifs, traduisent les principes de perméabilité et de récursivité qui régissent l'influence réciproque entre l'individu et son milieu.

2. Méthodologie

La recherche relève d'une démarche quantitative, adaptée à l'objectif qui consiste à établir, ou non, l'existence de liens entre les facteurs de l'effet-établissement et les vœux d'orientation.

Sur le plan épistémologique, l'étude s'inscrit dans une posture post-positiviste et procède selon un raisonnement hypothético-déductif. En effet, les deux hypothèses (H1 et H2), dérivées de la théorie de l'effet-établissement et de la théorie des systèmes, sont soumises à l'épreuve des faits au moyen de données chiffrées. Le choix d'une approche quantitative tient à l'objectif même de la recherche, qui est d'établir l'existence, ou non, de liens statistiquement significatifs entre des facteurs descriptifs des établissements et les vœux d'orientation, plutôt que d'explorer en profondeur le sens que les acteurs confèrent à leurs choix. Par ailleurs, le recours au test du khi-deux de Pearson découle, quant à lui, de la nature catégorielle des variables retenues et de la question posée, qui porte sur l'existence d'associations entre variables qualitatives.

En réalité, nous avons constaté que de 2020 à 2024, de nombreuses familles formulaient, au cours des travaux post-orientation, des requêtes en vue de changer l'élève d'établissement technique ou professionnel. Ce constat nous a conduits à rechercher les relations susceptibles d'exister entre les caractéristiques institutionnelles, pédagogiques et sociales des établissements d'ETFP, d'un côté, et les familles ayant formulé une demande de changement d'établissement, de l'autre. C'est en fonction de cet objectif qu'a été bâtie la méthodologie.

2.1. Site et participants

L'étude porte sur les élèves des établissements techniques et professionnels d'Abidjan. Ce choix de terrain se justifie par deux raisons. D'une part, Abidjan est la seule localité offrant, dans une même spécialité, une réelle pluralité de choix, alors qu'à l'intérieur du pays une ville peut compter plusieurs établissements, mais rarement pour une même filière au niveau d'étude visé. D'autre part,

Abidjan regroupe à elle seule près d'un tiers des établissements du pays, ce qui autorise la constitution d'un échantillon diversifié.

La population cible est donc l'ensemble des élèves inscrits dans les établissements publics techniques et professionnels d'Abidjan. L'échantillonnage repose sur des techniques non probabilistes (Gaudreau, 2011 ; N'da, 2015). L'échantillonnage par quotas a permis de tenir compte, d'une part, des trois catégories d'établissements dégagées par notre analyse préliminaire durant les travaux post-orientation de 2020 à 2024 (établissements de premier, deuxième et troisième choix, soit les très demandés, les acceptés et les peu demandés) et, d'autre part, des niveaux d'étude (1^{re}, 2^e et 3^e année). Au sein de ces sous-groupes, les sujets ont été retenus de façon aléatoire. L'échantillon compte 133 élèves, dont 61 filles et 72 garçons. Afin de contenir l'effet de variables parasites comme le niveau socioéconomique et le lieu d'habitation, seuls ont été retenus des élèves issus de familles à situation socioéconomique défavorable et vivant tous chez leurs parents.

2.2. Variables et opérationnalisation

Le tableau 1 présente les variables retenues pour opérationnaliser les deux hypothèses.

Tableau N°1 : Présentation des variables

Hypothèse	Variable(s) indépendante(s)	Variable dépendante
H1 : le projet pédagogique qu'offre l'école détermine le choix d'établissement des élèves	Projet pédagogique de l'école : • nature du service éducatif proposé (options, filières spécialisées) ; • pertinence de la formation au regard des besoins du marché du travail ; • objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves.	Vœux d'orientation : • filière fortement sollicitée ; • moyennement sollicitée ; • faiblement sollicitée.
H2 : le management des établissements influence le choix d'orientation des élèves	Management de l'école : • structure et fonctionnement ; • existence de caractéristiques du monde professionnel ; • environnement de l'école.	Vœux d'orientation : • filière fortement sollicitée ; • moyennement sollicitée ; • faiblement sollicitée.

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Pour les tests d'association, chaque dimension du projet pédagogique et du management a été ramenée à une modalité dichotomique (présente / absente) et les vœux d'orientation à une opposition simple (filière sollicitée / non sollicitée). Les croisements prennent ainsi la forme de tableaux 2×2 , ce qui fixe à 1 le degré de liberté des tests rapportés dans la section des résultats.

2.3. Instruments et procédure de collecte

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire adressé aux élèves des établissements publics d'ETFP d'Abidjan. Ses items constituent une base d'informations sur les facteurs de choix d'orientation, leur construction et la prise de décision : genre, profession des parents, influence des pairs et caractéristiques des établissements. La collecte a été assurée par trois équipes de deux personnes chacune, composées d'étudiants inscrits en master 2 dans deux UFR de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan : l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société et l'UFR de Criminologie. L'enquête s'est déroulée du 25 novembre 2024 au 12 février 2025.

2.4. Méthode d'analyse

Les données quantitatives issues du questionnaire ont été dépouillées et saisies sous Excel, puis traitées avec le logiciel SPSS. Elles ont donné lieu à des analyses descriptives et à des tests d'association du khi-deux (χ^2) de Pearson, test non paramétrique retenu pour éprouver les relations entre les variables indépendantes et les vœux d'orientation.

3. Résultats

Les résultats sont présentés hypothèse par hypothèse.

3.1. Hypothèse H1 : le projet pédagogique détermine le choix d'établissement

La figure 1 rend compte de l'intérêt que les élèves portent au choix de l'établissement censé les accueillir.

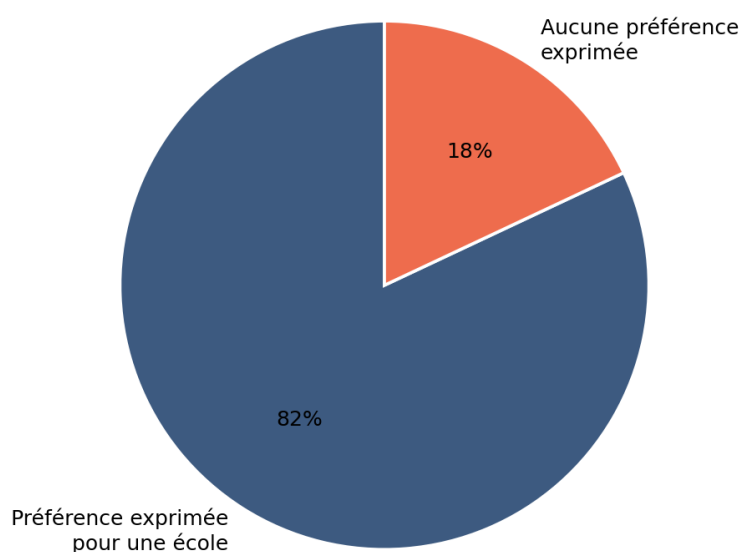


Figure N°1 : Part des élèves ayant exprimé ou non une préférence pour un établissement

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Quatre-vingt-deux pour cent des élèves interrogés déclarent vouloir choisir leur établissement, contre 18 % qui n'y attachent pas d'importance. Une proportion aussi forte laisse présager un volume élevé de réclamations lors des travaux post-orientation, d'autant que les capacités d'accueil ne permettent pas toujours de satisfaire les vœux d'affectation. Les raisons du choix apparaissent à la figure 2.

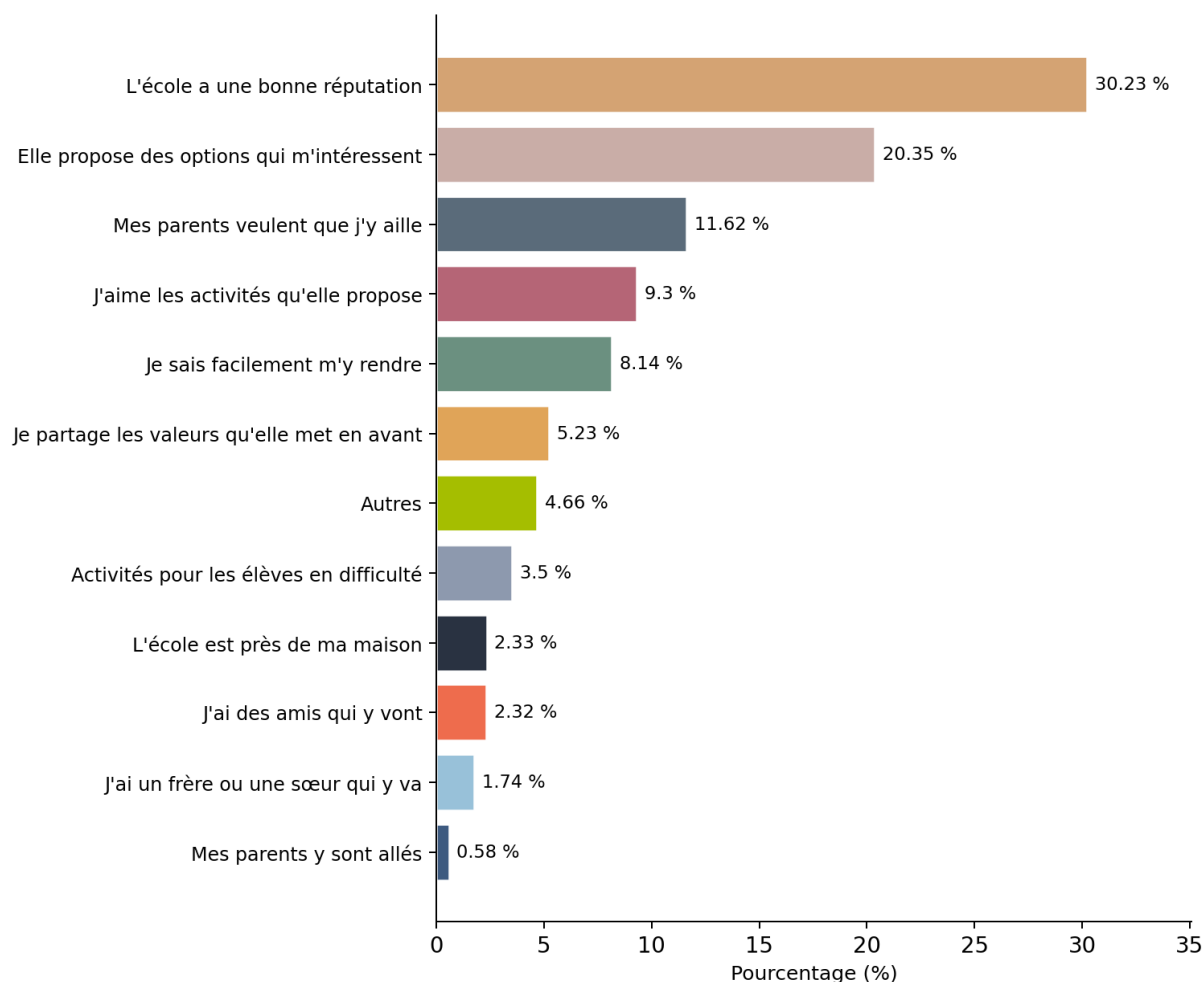


Figure N°2 : Raisons du choix de l'établissement par l'élève

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Cinq raisons se détachent nettement : la bonne réputation de l'établissement (30,23 %), les options proposées (20,35 %), le souhait des parents « Mes parents veulent que j'y aille » (11,62 %), l'attrait des activités « J'aime les activités qu'elle propose » (9,30 %) et l'accessibilité « Je sais facilement m'y rendre » (8,14 %). Ces motifs renvoient à trois dimensions du projet pédagogique : la nature du service éducatif proposé (options, filières spécialisées), la pertinence de la formation au regard des besoins du marché du travail et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves. Le test du khi-deux appliqué aux variables « projet pédagogique » et « choix de l'établissement »

donne $\chi^2 = 20,5$ (ddl = 1 ; $p < 0,001$). Nous en déduisons que l'association entre les deux variables est statistiquement significative.

Au-delà des raisons, l'enquête éclaire les moyens que les élèves mobilisent pour choisir leur établissement (figure 3).

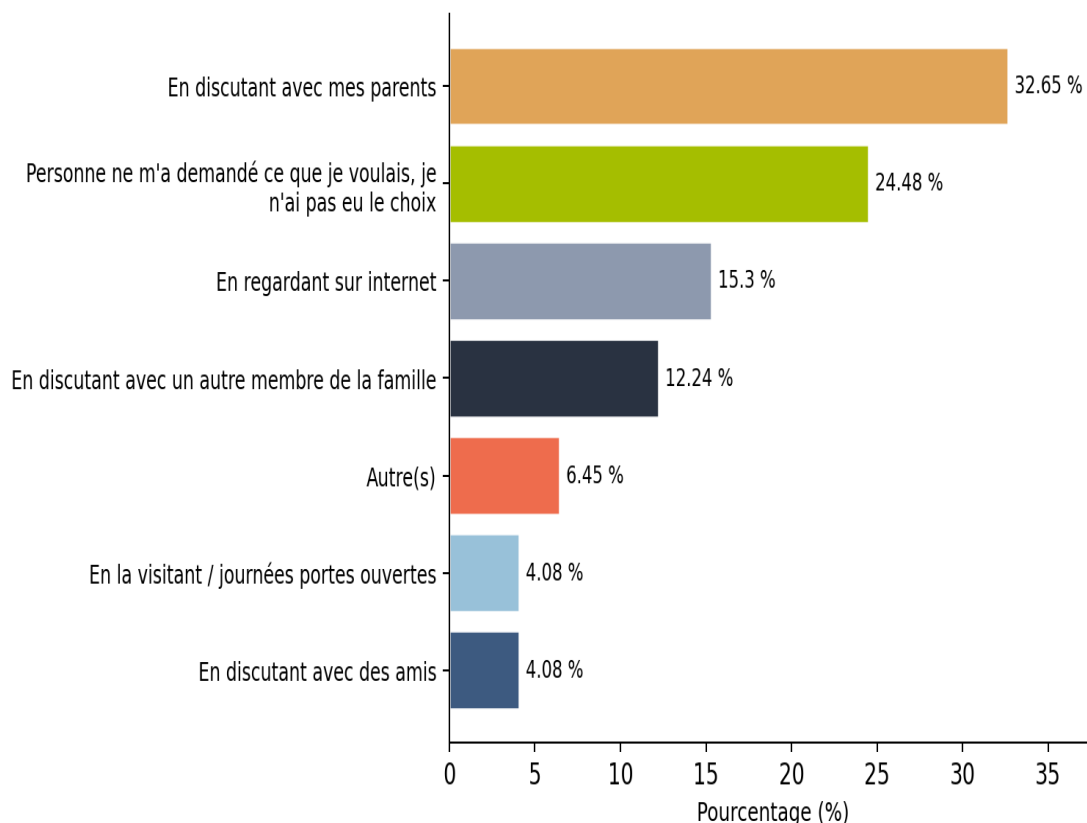


Figure N°3 : Méthodes ou moyens utilisés pour le choix de l'établissement

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Quatre voies principales se dégagent : la discussion avec les parents (32,65 %) ; l'absence de choix « Personne ne m'a demandé ce que je voulais, je n'ai pas eu le choix » (24,48 %) ; la recherche sur Internet (15,30 %) et l'échange avec un autre membre de la famille (12,24 %). La discussion avec les parents demeure la voie la plus fréquente. La forte proportion d'élèves déclarant n'avoir pas eu le choix confirme, par ailleurs, que l'établissement leur est souvent imposé.

Le classement des établissements cités comme préférés ou détestés (tableau 2) permet de retrouver les trois catégories dégagées par notre analyse préliminaire.

Tableau N°2 : Établissements préférés et détestés

Établissement	%	Raisons
Établissements préférés		
LTA Cocody	32,35	Bonne réputation et lycée d'excellence toujours premier au BAC ; prend soin des élèves ; nombreuses opportunités ; bon environnement et options intéressantes ; très bon enseignement ; prône les bonnes valeurs ; meilleur suivi professionnel.
LPMS M6	14,70	Nombreuses opportunités ; école d'excellence ; beaucoup d'options pour les futurs apprenants ; bonne formation.
INP-HB	08,82	Bonne, voire très bonne réputation ; enseignants dévoués.
ISTC	08,82	En rapport avec le métier de rêve ; volonté de travailler dans la communication.
Cours Loko	05,88	Proche du domicile et présence de la filière souhaitée.
HEC	02,94	Rigueur dans le travail ; usage de l'anglais.
École d'architecture d'Abidjan	02,94	Projet de devenir architecte.
ITS	02,94	Qualité de l'enseignement.
Institut polytechnique de Yamoussoukro	02,94	Réputation à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.
ESATIC	02,94	Formation qualifiante en vue d'un master.
INSAAC	02,94	Établissement où s'apprend le métier visé.
IUA	02,94	Bonne réputation.
ESC Abengourou	02,94	Bonne réputation.
LP Jacqueville	02,94	Place importante accordée à la pratique.
LP Daoukro	02,94	Élèves respectés.
Établissements détestés		

LPCC / CBCG Treichville	02	Salles de classe en bois ; enseignants jugés peu efficaces ; locaux en mauvais état ; enseignement non accéléré.
LP Multisectoriel Mohamed VI (Yopougon)	01	Absence de matériels nécessaires à la formation.
Lycée technique de Bouaké	01	Personnel qui maltraiterait les élèves.

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Trois catégories se dessinent ainsi : les établissements très sollicités (LTA, LPMS M6, INP-HB et ISTC), les établissements sollicités (LP Daoukro, LP Jacqueville, ESC Abengourou, IUA, INSAAC, ESATIC, ITS, Institut polytechnique de Yamoussoukro, HEC et Cours Loko) et les établissements détestés (LPCC/CBCG de Treichville, LP Multisectoriel Mohamed VI de Yopougon et lycée technique de Bouaké).

L'hypothèse H1 est donc confirmée. Conformément à la théorie de l'effet-établissement, chaque école possède une histoire, une clientèle, des infrastructures, des ressources pédagogiques et un mode de management qui composent son environnement interne. Il suffit qu'un seul de ces éléments diffère pour que l'attractivité varie d'un établissement à l'autre.

3.2. Hypothèse H2 : le management influence le choix d'orientation

La figure 4 présente la répartition des choix d'option selon le genre.

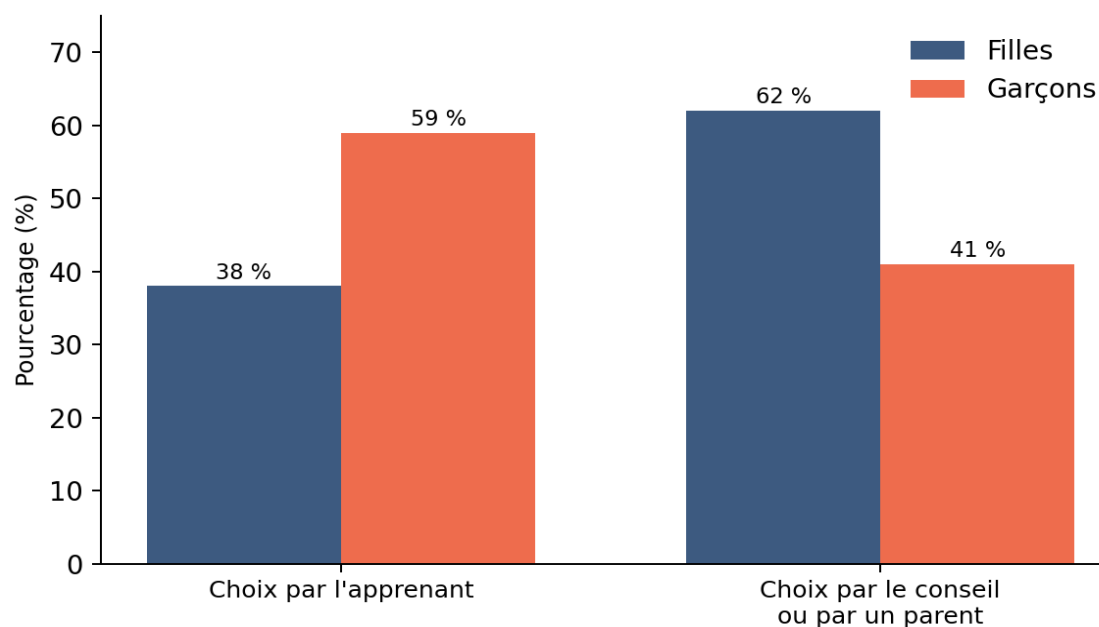


Figure N°4 : Répartition par genre selon l'auteur du choix de la filière ou de l'option

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Pour le choix de l'option, ce sont le parent ou le conseil qui décident le plus souvent à la place des filles (62 %), là où les garçons choisissent majoritairement eux-mêmes (59 %). Les critères ayant présidé au choix des filières figurent à la figure 5.

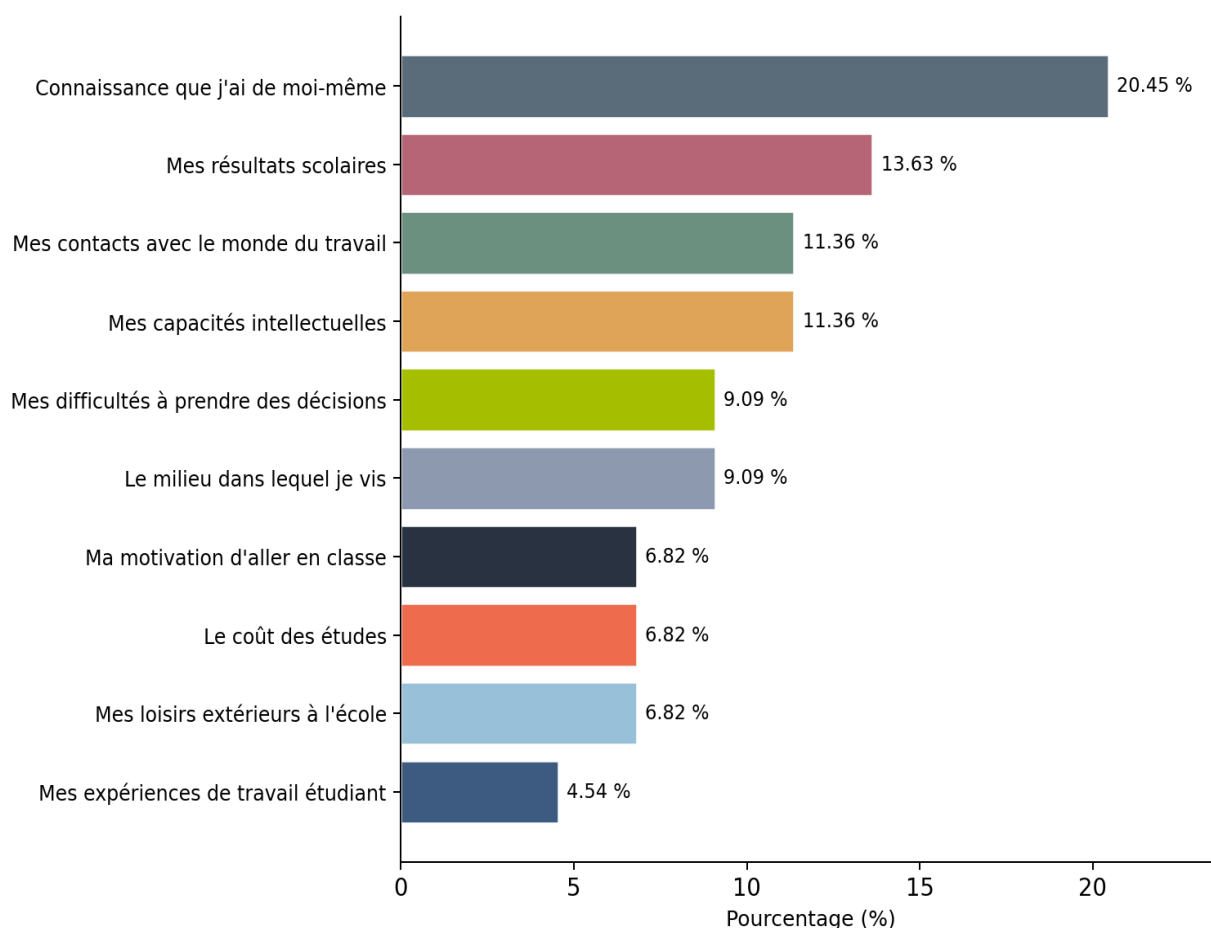


Figure N°5 : Critères ayant prévalu pour le choix de la filière

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Les critères les plus cités sont la connaissance de soi (20,45 %) et les résultats scolaires (13,63 %), suivis, plus loin, des capacités intellectuelles (11,36 %) et des contacts avec le monde du travail (11,36 %). Ces critères se rattachent au management de l'école : structure et fonctionnement, présence de caractéristiques du monde professionnel et environnement de l'établissement. Le test du khi-deux appliqué aux variables « management des établissements » et « choix d'orientation des élèves » donne $\chi^2 = 10,7$ (ddl = 1 ; p = 0,001), confirmant une association significative entre les deux.

La figure 6 précise enfin les moyens mobilisés pour choisir la filière.

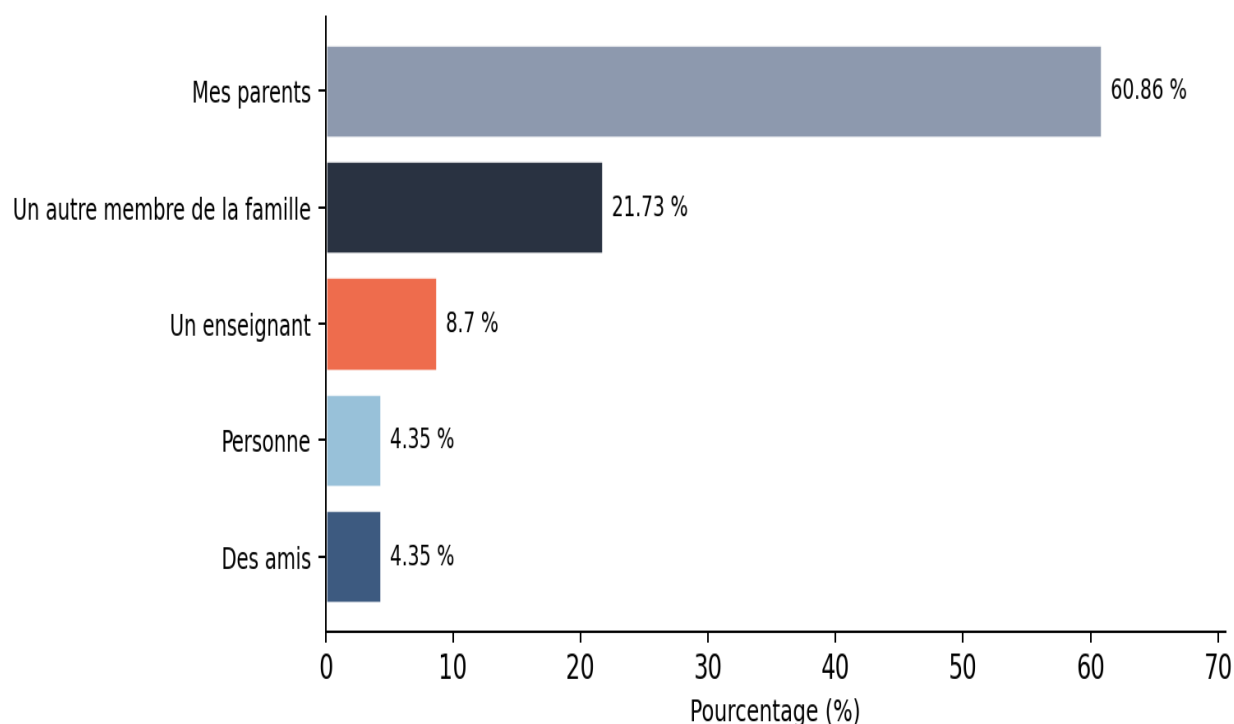


Figure N°6 : Méthodes ou moyens utilisés pour le choix de la filière

Source : les auteurs, enquête de terrain 2025.

Trois moyens dominant : le recours aux parents (60,86 %), la discussion avec un autre membre de la famille (21,73 %) et le recours aux enseignants (8,70 %). L'hypothèse H2 est donc confirmée, avec une nette emprise des parents sur le choix de l'établissement comme sur celui de la filière.

La théorie des systèmes (STF) éclaire ce résultat. L'individu y occupe une position centrale et autour de lui gravite un premier système, celui de ses caractéristiques propres (genre, valeurs, aptitudes, santé, qualifications, âge, personnalité, croyances, intérêts, connaissance du monde professionnel, concept de soi, origine, etc.). Un deuxième système, social, réunit les pairs, la famille, les médias, les communautés, le milieu du travail et les institutions d'enseignement ; porteur de valeurs, il se recompose au gré des entrées et des sorties de l'individu dans les groupes qui le constituent. Un troisième système, l'environnement sociétal, englobe le cadre géographique, les décisions politiques, l'évolution historique, le statut socioéconomique et la globalisation.

Au total, deux enseignements se dégagent. D'une part, le label acquis par l'établissement et relayé par les parents constitue un facteur de poids. D'autre part, la structure et le fonctionnement de l'école, la présence de caractéristiques du monde professionnel et l'environnement de l'établissement rendent compte, pour l'essentiel, de son attractivité et du choix des filières par les élèves de l'ETFP à Abidjan. Ces constats appellent maintenant une confrontation avec les travaux antérieurs.

4. Discussion

4.1. Confrontation aux travaux antérieurs

Les cinq raisons majeures du choix des établissements (bonne réputation, options proposées, souhait des parents, attrait des activités et accessibilité) et le poids de la discussion familiale rejoignent en partie les résultats de Canzittu (2019), qui, à partir de l'implantation de l'approche orientante dans les écoles belges francophones, a dégagé les critères de choix des élèves du secondaire. Ils prolongent également les analyses d'Ertul (2018) : ce que l'on appelle « choix » tient en réalité à l'effet d'établissement et ne se laisse enfermer ni dans le tout-individuel ni dans le tout-social. L'image d'un établissement se nourrit d'une multitude d'éléments, depuis son histoire et le milieu dont il recrute ses élèves jusqu'à son équipe, sa direction, son projet et l'éventail de filières, d'options et de langues qu'il propose, sans oublier les partenaires qui gravitent autour de lui. C'est de la rencontre de tous ces éléments que naît, en positif comme en négatif, la réputation qui finit par orienter les familles. Ce poids de la réputation et du libre choix des familles rejoint les analyses consacrées aux marchés scolaires, qui montrent comment la concurrence entre établissements peut accentuer la ségrégation scolaire et sociale (Felouzis, Maroy & van Zanten, 2013).

Le contexte ivoirien introduit toutefois une différence de taille : l'offre de formation y est fortement limitée, tant par les infrastructures que par la diversité des filières selon les régions. Il en résulte qu'une part importante d'élèves se retrouve affectée dans des établissements qu'ils n'ont pas sollicités, voire qu'ils rejettent, sans possibilité de recours. De surcroît, notre terrain mobilise peu certains facteurs relevés dans la littérature, comme l'implication des partenaires institutionnels (collectivités locales et territoriales, associations de parents, syndicats) dans la vie scolaire. L'orientation demeure enfin marquée par des considérations culturelles qui la balisent selon le genre : les filières tertiaires restent dominées par les filles, tandis que les garçons prédominent dans les filières industrielles. Le poids de la décision familiale et cette segmentation genrée de l'orientation font écho aux travaux sur la genèse sociale des inégalités scolaires et d'orientation (Duru-Bellat, 2002).

4.2. Limites de la recherche

Plusieurs limites doivent être signalées. Restreint à quelques établissements publics d'Abidjan et constitué par quotas, l'échantillon n'autorise pas de généralisation statistique. L'approche quantitative ne restitue ni l'ensemble des motivations individuelles ni la part subjective de certaines perceptions. Des variables contextuelles importantes, telles que l'influence des familles, la trajectoire scolaire antérieure ou la réputation informelle des établissements, n'ont pu être intégrées, ce qui borne la portée explicative des résultats. Le caractère transversal du dispositif,

enfin, ne permet pas d'observer les évolutions dans le temps, et la complexité de la notion d'« effet-établissement » n'a pu être pleinement saisie.

4.3. Pistes pour les recherches ultérieures

Les recherches à venir gagneraient à approfondir les dimensions sociales, culturelles et familiales du choix des établissements techniques en Côte d'Ivoire, notamment par des approches qualitatives. Des comparaisons entre public et privé, ou entre zones urbaines et rurales, ainsi que des études longitudinales, aideraient à mieux comprendre les inégalités et l'incidence de l'effet-établissement sur les parcours scolaires et professionnels.

Conclusion

Cette étude met en lumière l'influence de l'effet-établissement sur le choix des établissements publics par les élèves de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à Abidjan. L'approche quantitative montre que la réputation de l'établissement, la qualité perçue de l'enseignement et les débouchés attendus sont significativement associés aux décisions d'orientation. Nos deux hypothèses sont confirmées : le projet pédagogique et le management de l'école sont associés, respectivement, au choix de l'établissement et à celui de la filière, la décision étant largement portée, voire imposée, par les parents.

La principale limite tient à la représentativité de l'échantillon. Recueillies à Abidjan, nos données ne sauraient être étendues à l'ensemble du pays, compte tenu des spécificités socioéconomiques, culturelles et éducatives de la capitale. L'approche quantitative dégage par ailleurs des tendances globales sans épuiser la complexité des motivations individuelles, et des variables telles que l'influence des familles, la trajectoire scolaire antérieure ou la réputation informelle des établissements n'ont pu être pleinement prises en compte. Il serait, dès lors, fécond d'adopter dans nos prochains travaux une approche mixte, associant données quantitatives et qualitatives, pour mieux saisir les logiques qui sous-tendent le choix des établissements dans les différents contextes éducatifs ivoiriens.

Bibliographie

- Broccolichi, S. (1998). Inégalités cumulatives, logique de marché et renforcement des inégalités scolaires. *Ville-École-Intégration*, 114, 35–52.
- Canzittu, D. (2019). Vers une école réellement orientante : penser l'orientation scolaire à l'aube du 21^e siècle (Thèse de doctorat, Université de Mons).
- Clignet, R., & Foster, P. (1966). La prééminence de l'enseignement classique en Côte-d'Ivoire : un exemple d'assimilation. *Revue française de sociologie*, 7(1), 32–47.
- Cousin, O. (1993). L'effet établissement. Construction d'une problématique. *Revue française de sociologie*, 34(3), 395–419.
- Cousin, O. (1998). L'efficacité des collèges : sociologie de l'effet établissement. Presses universitaires de France.
- DPS. (2016). Enquête statistique 2015-2016. Direction de la Planification et des Statistiques, Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, République de Côte d'Ivoire.
- DPS. (2021). Enquête statistique 2020-2021. Direction de la Planification et des Statistiques, Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, République de Côte d'Ivoire.
- Duru-Bellat, M. (2002). Les inégalités sociales à l'école : Genèse et mythes. Presses universitaires de France.
- Ertul, S. (2018). Enseignement public / enseignement privé. « Choix d'établissement » et « effet d'établissement » dans le processus d'orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 29(4). <https://doi.org/10.4000/osp.5745>
- Felouzis, G., Maroy, C., & van Zanten, A. (2013). Les marchés scolaires : Sociologie d'une politique publique d'éducation. Presses universitaires de France.
- Gaudreau, L. (2011). Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation. Guérin Éditeur.
- Grisay, A. (2006). Que savons-nous de l'« effet établissement » ? In G. Chapelle & D. Meuret (dir.), *Améliorer l'école* (p. 215–230). Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.chape.2006.01.0215>
- Lolwana, P. (2017). Technical and vocational education and training in Sub-Saharan Africa: The missing middle in post-school education. In F. Eicker, G. Haseloff, & B. Lennartz (Éds.), *Vocational education and training in Sub-Saharan Africa: Current situation and development* (p. 11–24). Bielefeld.

- METFP. (2021). Annuaire statistique de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 2020-2021. Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, République de Côte d'Ivoire.
- N'da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. L'Harmattan.
- OCDE. (2020). Résultats du PISA 2018 (Volume III) : ce que la vie à l'école signifie pour la vie des élèves. Éditions OCDE.
- Patton, W., & McMahon, M. (1999). Career development and systems theory: A new relationship. Brooks/Cole.
- Patton, W., & McMahon, M. (2014). Career development and systems theory: Connecting theory and practice (3e éd.). Sense Publishers.
- Smeyers, M. (2019). L'éducation en Côte d'Ivoire. Transformer l'éducation dans les communautés de cacao (TRECC).
- Van Zanten, A. (2001). L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue. Presses universitaires de France.